# L'école à Issy

www.issy.com

014 123 8000

Édition 2014-2015

# L'école
## à Issy

L'école à Issy


Éditorial . . . . . 1

Les vacances scolaires . . . . . 2

Vos partenaires . . . . . 3

Les écoles maternelles et élémentaires publiques . . . . . 4/5

L'enseignement secondaire, privé et supérieur . . . . . 6/7

Plan de situation des écoles primaires publiques . . . . . 8/9

Les inscriptions scolaires . . . . . 10

Vos partenaires au sein de l'école . . . . . 11

L'accueil des enfants handicapés . . . . . 12/13

L'organisation du temps scolaire, péri et extrascolaire . . . . . 14/15

Les activités périscolaires gérées par la Ville . . . . . 16/17

La restauration scolaire . . . . . 17

Les activités éducatives . . . . . 18/19

Planifier et payer les activités périscolaires de vos enfants (TELISS) . . . . . 20/21

Le quotient familial . . . . . 21

L'Espace Parent-Enfant . . . . . 22

L'Espace Santé Jeunes . . . . . 23

L'accompagnement à la scolarité . . . . . 24/26

Les loisirs . . . . . 27/32


La démarche environnementale d'Issy-les-Moulineaux se traduit aussi par le choix de papiers éco-certifiés.

# Éditorial

Chers parents,

Depuis le 1er janvier 2014, Issy-les-Moulineaux compte 66 171 habitants, parmi lesquels 6 000 élèves fréquentent nos écoles publiques, 2 550 la maternelle, 3 450 l'élémentaire.

Cette rentrée verra l'ouverture de l'école des Bords de Seine, école qui bien que de secteur, affiche la spécificité d'être bi-langue anglais. Le bilinguisme requis chez les enseignants l'est également chez les autres personnels de cet établissement.

D'autre part, la rénovation de l'école des Ajoncs s'achève, permettant ainsi aux élèves de retrouver des locaux lumineux et accueillants. Ainsi, la Ville offre de bonnes conditions d'accueil à tous les élèves de ses 32 écoles.

L'année scolaire qui arrive est celle de la mise en place de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires après une longue et large consultation sur notre Ville. Ceci se concrétise d'abord par de nouveaux horaires de classe : 8h45 à 11h45 pour 5 matinées de la semaine et 13h30 à 15h45 pour les après-midi à l'exception du mercredi. Avec ces nouveaux horaires scolaires, il s'avère donc indispensable que les enfants puissent compléter leur temps scolaire dans la continuité, la complémentarité et dans la cohérence.

Le niveau maternel proposera des activités périscolaires essentiellement ludiques, le niveau élémentaire proposera, outre des études surveillées, des ateliers variés (1h) de découverte ou initiation, des activités (2h) diversifiées, aussi bien culturelles, manuelles, artistiques, scientifiques, numériques que sportives. Les initiations ou pratiques linguistiques seront maintenues voire enrichies dans ce cadre.

Pour un enfant, le temps passé dans l'école évolue, une nouvelle façon d'y vivre se profile, une nouvelle manière de donner du sens à tous ses apprentissages se dégagera probablement.

Aussi, cette année s'annonce comme celle des changements et donc de l'expérimentation ! Plus que jamais, les diagnostics, les analyses, les préconisations, les échanges, la concertation dans la bienveillance seront nécessaires. Nous avons donc besoin de poursuivre le dialogue, toujours pour le plus grand bienfait des enfants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2014 ! ■

**Martine VESSIERE**
Maire-Adjointe,
déléguée à l'Éducation

**André SANTINI**
Ancien Ministre
Député des Hauts-de-Seine
Maire d'Issy-les-Moulineaux

# Les vacances scolaires



## Rentrée des classes

mardi 2 septembre 2014

## Toussaint

du samedi 18 octobre 2014
au lundi 3 novembre 2014 au matin

## Noël

du samedi 20 décembre 2014
au lundi 5 janvier 2015 au matin

## Hiver

du samedi 14 février 2015
au lundi 2 mars au matin

## Printemps

du samedi 18 avril 2015
au lundi 4 mai au matin

## Été

samedi 4 juillet 2015

## Organisation des temps scolaire et périscolaire

En maternelle comme en élémentaire, l'école a lieu :

- de 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 15h45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- de 8h45 à 11h45 le mercredi.

Afin de faciliter la vie des familles et développer la curiosité des enfants, la Ville propose des temps périscolaires :

- le matin : de 7h45 à 8h45 (les enfants sont ensuite conduits dans leurs classes par les animateurs) ;

- le soir : de 15h45 à 18h30. Sorties possibles à 16h45, 17h45 et de 17h45 à 18h30 en continu. ■

# Vos partenaires

## La Ville d'Issy-les-Moulineaux

Sites de la Ville :
**www.issy.com**
**www.facebook.com/IssylesMoulineaux**
**http://twitter.com/issylesmoul**
Pour écrire :
- André Santini, Maire :
  **andre.santini@ville-issy.fr**
- Martine Vessiere, Maire-Adjoint délégué à l'Éducation
  **martine.vessiere@ville-issy.fr**

## Service Éducation au Centre Administratif

47, rue du général Leclerc
**Tél. : 014 123 8000 - Fax. : 014 123 8725**
Formulaire de contacts disponible sur la page d'accueil de **www.issy.com**

## Services de l'Éducation nationale

### Inspection de l'Éducation nationale

Inspectrice de l'Éducation nationale : M^me^ Agnès Carnel
4, rue du général Leclerc
**Tél. : 01 40 93 45 12**
**Fax : 01 40 93 59 79**
**0922542n@ac-versailles.fr**

### L'Académie de Versailles

**www.ac-versailles.fr**

### Direction académique des Hauts-de-Seine

Directeur : Philippe Wuillamier
Centre Administratif Départemental des Hauts-de-Seine
167/177, avenue Joliot Curie
92013 Nanterre Cedex
**Tél. : 01 40 97 34 34**

### Rectorat de l'académie de Versailles

Recteur : M. Pierre-Yves Duwoye
3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex
**Tél. : 01 30 83 44 44**

## Médecine scolaire

### Centre médico-scolaire

École Paul Bert élémentaire
D^r^ Sylviane Sobotka / Brigitte Mangeot / Isabelle Nougarede
**Tél. : 014 123 9107**
**cmspaulbert@wanadoo.fr**

### Infirmières

- Christine Baudoux - collège Victor Hugo
  **Tél. : 01 46 38 11 89**
- Véronique Élias - collège Henri Matisse
  **Tél. : 01 40 93 44 30**
- Ana Gort - collège de La Paix
  **Tél. : 01 46 44 14 31**
- Sabine Charrais - collège Georges Mandel
  **Tél. : 01 40 93 18 80**
- Lycée Eugène Ionesco
  **Tél. : 01 41 46 12 90**

### Secrétaire médicale

**Tél. : 014 123 9107**

### Service Social

Treize assistantes sociales sont à l'écoute des parents qui souhaiteraient les rencontrer. Les prises de rendez-vous se font à la circonscription de la vie sociale :
89, rue de gouverneur général Éboué.
**Tél. : 01 55 95 06 10**
Permanence à l'école élémentaire Jules Ferry (jeudi après-midi) :
Sylvie Augros
**Tél. : 014 123 9036** ■

# Les écoles
## maternelles et élémentaires publiques



### Maternelles

**Anatole France**
1, boulevard Rodin
**Tél. : 014 123 8900**
Mme Crystel Roselet
**0920506a@ac-versailles.fr**

**Bords de Seine**
**(école bi-langue anglais)**
22, rue de la Galiote
**Tél. : 014 123 9280**
Mme Hortense Dévé
**0922733w@ac-versailles.fr**

**Chabanne**
55, rue Pierre Poli
**Tél. : 014 123 9180**
Mme Marie-Hélène Le Berre
**0922231a@ac-versailles.fr**

**Les Chartreux**
40, rue du Champ Chardon
**Tél. : 014 123 8410**
M. Olivier Canet
**0922635p@ac-versailles.fr**

**Claude Boujon**
3, rue des Acacias
**Tél. : 014 123 9020**
Mme Agnès Guillaume
**0921797d@ac-versailles.fr**

**Le Colombier**
12, cours Saint Vincent
**Tél. : 014 123 8910**
Mme Christine Mercier
**0922448l@ac-versailles.fr**

**Les Épinettes**
7, rue Fragonard - **Tél. : 014 123 9080**
Mme Laurence Gouzel
**0921833t@ac-versailles.fr**

**Ernest Renan**
21, rue Ernest Renan
**Tél. : 014 123 8970**
Mme Véronique Pepin Lehalleur
**0920581g@ac-versailles.fr**

**Jean de La Fontaine**
13, rue de l'Abbé Derry
**Tél. : 014 123 8930**
Mme Isabelle Gaurier-Minet
**0920445j@ac-versailles.fr**

**Jules Ferry**
13, rue Jules Ferry - **Tél. : 014 123 9040**
Mme Charlotte Padilla
**0920516l@ac-versailles.fr**

**Justin Oudin**
4, allée Lucie Aubrac
**Tél. : 014 123 9060**
Mme Catherine Koupper
**0920495n@ac-versailles.fr**

**Louise Michel**
34, rue du Docteur Zamenhoff
**Tél. : 014 123 9270**
Mme Catherine Coat
**0922718e@ac-versailles.fr**

**Marie-Marvingt**
19, rue Vaudétard - **Tél. : 014 123 9010**
Mme Nadia Bernard
**0921264z@ac-versailles.fr**

**Paul Bert**
18, rue Paul Bert
**Tél. : 014 123 9110**
Mme Anne Le Sant
**0920541n@ac-versailles.fr**

**Le Petit Train Vert**
23, rue Eugène Atget
**Tél. : 014 123 8484**
Mme Marjorie Michaud
**0922381n@ac-versailles.fr**

**Les Ponceaux**
18, rue de Meudon - **Tél. : 014 123 9160**
Mme Francine Chaponnet
**0921923r@ac-versailles.fr**

**Les Varennes**
21, villa Marguerite
**Tél. : 014 123 8960**
Mme Véronique Kermarec
**0922125k@ac-versailles.fr**

## Élémentaires

**Les Ajoncs**
33, rue du Docteur Lombard
**Tél. : 014 123 9150**
Mme Fabienne Rodriguez-Le Gleut
**0922136x@ac-versailles.fr**

**Anatole France**
1, boulevard Rodin
**Tél. : 014 123 8900**
Mme Véronique Pacitto
**0920353j@ac-versailles.fr**

**Bords de Seine**
**(école bi-langue anglais)**
22, rue de la Galiote
**Tél. : 014 123 9280**
Mme Hortense Dévé
**0922733w@ac-versailles.fr**

**Le Colombier**
14, cours Saint Vincent
**Tél. : 014 123 8910**
Mme Christine Mercier
**0922448l@ac-versailles.fr**

**Les Chartreux**
40, rue du Champ Chardon
**Tél. : 014 123 8410**
M. Olivier Canet
**0922635p@ac-versailles.fr**

**Les Épinettes**
38 bis, rue d'Erevan - **Tél. : 014 123 9070**
Mme Yolande Piotrowski
**0921838y@ac-versailles.fr**

**Les îles**
42, avenue du Bas-Meudon
**Tél. : 014 123 9190**
Mme Marie-Hélène Le Berre
**0922148k@ac-versailles.fr**

**Jean de La Fontaine**
17, rue de l'Abbé Derry
**Tél. : 014 123 8930**
M. Yves-Laurent Martin
**0921651v@ac-versailles.fr**

**Jules Ferry**
1, rue Jules Ferry
**Tél. : 014 123 9030**
Mme Colette Genet
**0921845f@ac-versailles.fr**

**Justin Oudin**
2, allée Lucie Aubrac
**Tél. : 014 123 9060**
Mme Dominique Kasper
**0921459l@ac-versailles.fr**

**Louise Michel**
36, rue du Docteur Zamenhoff
**Tél. : 014 123 9270**
Mme Catherine Coat
**0922718e@ac-versailles.fr**

**Paul Bert**
27, rue Aristide Briand
**Tél. : 014 123 9100**
Mme Catherine Dreher
**0921460m@ac-versailles.fr**

**Robert Doisneau**
26, rue J.-H. Lartigue
**Tél. : 014 123 9130**
Mme Marjorie Michaud
**0922381n@ac-versailles.fr**

**Saint-Exupéry**
12, rue E. Jeannin-Garreau
**Tél. : 014 123 8950**
Mme Nelly Renolleau
**0922457w@ac-versailles.fr**

**Saint-Germain**
26, avenue Jean Monnet
**Tél. : 014 123 9170**
Mme Marie-Hélène Le Berre
**0922148k@ac-versailles.fr**

**Voltaire**
1, rue M. Champeau
**Tél. : 014 123 8990**
M. Pierre Burnichon
**0920293u@ac-versailles.fr**

# L'enseignement
## secondaire, privé et supérieur

## L'enseignement secondaire

### Enseignement du 1er cycle

**Collège Henri Matisse**
27, rue Ernest Renan
**Tél. : 01 40 93 44 30**
Mme Catherine Combe, Principale
**0920877d@ac-versailles.fr**

**Collège de La Paix**
66, avenue de la Paix
**Tél. : 01 46 44 14 31**
**Fax : 01 40 95 08 37**
Mme Jocelyne De Lafargue Yerro, Principale
**0922247t@ac-versailles.fr**

**Collège Victor Hugo**
24, rue Aristide Briand
**Tél. : 01 46 38 11 89**
M. Jean-Pierre Chevalier, Principal
**0921396t@ac-versailles.fr**

**Collège Georges Mandel**
12, rue du Bateau Lavoir
**Tél. : 01 40 93 16 80**
**Fax : 01 46 38 54 25**
Mme Édith Lakrati, Principale
**0922610m@ac-versailles.fr**

### Enseignement du 2nd cycle général et professionnel

**Lycée polyvalent Eugène Ionesco**
152, avenue de Verdun
**Tél. : 01 41 46 12 90**
**Fax : 01 47 36 76 26**
**0922397f@ac-versailles.fr**

*Pour les collèges et le lycée, les inscriptions se font directement auprès de l'établissement concerné.* ■

## L'enseignement privé et supérieur

**AFORP**
Préparation BEP, BAC professionnel, BTS en apprentissage.
34, rue Baudin - **Tél. : 01 41 46 09 10**

**École Arménienne « Tarkmantchatz »**
Classes de maternelle et d'élémentaire bilingues.
19/27, sentier des Épinettes
**Tél. : 01 46 45 60 55**
M. Vazken Dedeyan, Président

**École Sainte-Clotilde**
(de la maternelle au CM2)
6, rue Etienne Dolet
**Tél. : 01 46 42 69 52**
Mme Patricia Lancelin, Directrice

**EFACI**
École Franco Allemande de Commerce et d'Industrie. Commerce international, gestion.
34, rue Baudin
**Tél. : 01 41 46 09 10**

**École de Formation des Barreaux**
Avec des promotions qui comptent plus de 1 700 élèves avocats, l'EFB forme chaque année près de la moitié des futurs avocats de France.
1, rue Berryer - **www.efb.fr**

**Faculté Libre de Droit**
La Faculté Libre de Droit de Lille, dépendant de l'Université Catholique de Lille, a depuis cette rentrée installé son antenne à Issy-les-Moulineaux. Ce nouveau campus a une capacité d'accueil de 600 étudiants pour les 5 années de formation (licence et masters) et la formation professionnelle continue.
35, rue Gabriel Péri
**Tél. : 01 78 16 20 00**
**www.fld-paris.fr**

**Groupe Scolaire La Salle Saint-Nicolas**
(de la 6e à la terminale)
Collège, lycée général, technologique et professionnel. Unité de formation d'apprentis. BTS technico-commercial.
Pensionnaires, demi-pension, externes.
19, rue Victor Hugo
**Tél. : 01 41 46 15 15**
**www.st-nicolas.org**

**INA Expert**
L'INA, Institut National de l'Audiovisuel, a regroupé depuis fin 2013 à Issy l'ensemble de ses formations professionnelles sur la stratégie, la conception et le marketing des contenus audiovisuels. INA Expert offre une programmation de 170 stages et 290 sessions de formation et forme chaque année 5 000 professionnels de l'audiovisuel et des nouveaux médias et compte 250 étudiants en formation initiale du BTS au Master 2.
21-23, rue Camille Desmoulins
**Tél. : 01 49 83 24 24**
**www.ina-expert.com**

**ISEP**
L'ISEP, filiale de l'Institut Catholique de Paris, forme des ingénieurs dans le secteur des technologies du numérique : informatique, électronique, télécommunications et multimédia. Tournée vers les entreprises et la recherche, l'ISEP a depuis cette rentrée installé son deuxième campus à Issy, dans le bâtiment Notre-Dame de Lorette, d'une capacité d'accueil de 1 000 élèves.
10, rue de Vanves
**www.isep.fr**

**ISIFA Groupe**
Formations initiales ou en alternance (vente, marketing, commerce international…).
3, rue de Vaudetard
**Tél. : 01 40 95 13 00**
**info@isifa.fr**
**www.isifa.fr**

**Les Arcades**
Classe préparatoire publique aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication.
52-54, boulevard Gallieni
**Tél. : 014 123 9050**
**lesarcades@ville-issy.fr**
**www.issy.com**

**Studec TV et Studio école de France**
L'école Supérieure de tous les Métiers de la télévision (image, son, antenne et production) et de la radio.
Parc Technopolis
145, rue Jean-Jacques Rousseau
**Tél. : 01 46 20 31 31**
**www.studectv.com**
**www.studioecoledefrance.com** ■

# Plan de situation

## des écoles maternelles et élémentaires

Plan de situation des écoles

# Plan de situation des écoles

SAINT EXUPERY
VOLTAIRE
LES VARENNES
MARIE-MARVINGT
ERNEST RENAN
CLAUDE BOUJON
JEAN DE LA FONTAINE
ANATOLE FRANCE
JUSTIN OUDIN
LOUISE MICHEL
Héliport de Paris
Fort d'Issy-les-Moulineaux
Parc des expositions
Porte de Sèvres
Paris
Boulevard Périphérique
Boulevard Gambetta
Boulevard Voltaire
Avenue Bourgain
Avenue
Rue Henry Farman
Rue Guynemer
Rue Bourget du Lide
Rue Victor Cresson
Rue Camille Desmoulins
Rue Gallieni
Rue Général Leclerc
Rue Jean Jaurès
Rue de Vanves
Rue de Paris
Rue de Gaulle
Rue de l'Egalité
Parc Saint Jean Paul II
Corentin Celton
Mairie
Eglise St Etienne
Périphérique
Porte d'Issy-les-Moulineaux
Suzanne Lenglen
I. Amard
Boulevard des Frères Voisin
Rue Victor Hugo
Rue Emeric
Rue Cresson
Rue Ernest Renan
Rue Jean Jaurès
Rue Gallieni
Rue Boulevard
Rue Camille
Rue Bourget du Lide
Rue Henry Farman
Rue Guynemer
Rue Victor Cresson
Rue Jean Jaurès
Rue Gallieni
Rue Général Leclerc
Rue Bourget du Lide
Rue Camille Desmoulins
Rue Gallieni

# Les inscriptions scolaires



**Vous devez inscrire votre enfant dans l'école correspondant au secteur de votre domicile. Pour connaître votre école de secteur, rendez-vous sur www.issy.com, rubrique La Vie quotidienne/Enfance/Éducation, ou contactez le 014 123 8000 (dites « information » après le bip).**

## Écoles élémentaires

Les enfants âgés de 6 ans au cours de l'année civile (1er janvier au 31 décembre) doivent obligatoirement être scolarisés.

## Écoles maternelles

Sont accueillis en maternelle, à chaque rentrée scolaire, les enfants qui auront trois ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.
Des enfants ayant 3 ans en cours d'année scolaire peuvent être acceptés tout au long de l'année en fonction des places disponibles sur les écoles de la Ville.

## Calendrier

Les inscriptions à l'école concernent les enfants âgés de 3 ans et plus dans l'année civile en cours et ceux qui n'ont jamais fréquenté un établissement public isséen.
Les inscriptions seront enregistrées au service Éducation du lundi 5 janvier au vendredi 27 mars 2015.

## Dérogations

**À titre exceptionnel** les familles peuvent inscrire leur enfant dans une école autre que celle du secteur ou dans une autre commune.

Elles doivent retirer le formulaire auprès du service Éducation, **durant la période des inscriptions scolaires,** et déposer leur dossier avant le 27 mars 2015.

Passé ce délai, ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des motifs justifiés, preuves à l'appui, que les demandes feront l'objet d'un examen.

Pour les habitants des autres communes, l'accord de la Ville de résidence ainsi que la prise en charge des frais de scolarité est indispensable.

## Les formalités

Pour inscrire votre enfant dans un établissement scolaire de la commune, le service Éducation, au 2e étage du Centre Administratif, est à votre disposition pour vous accueillir, muni(e) des pièces **originales** suivantes :

- livret de famille ou extrait de l'acte de naissance ;
- carnet de santé ou de vaccinations ou un certificat attestant des vaccinations (vaccination obligatoire pour l'entrée en collectivité : DT POLIO) ;
- justificatif de résidence de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture de téléphone fixe, d'eau, d'électricité/gaz…
- dernière taxe d'habitation ;
- jugement de divorce le cas échéant.

**Horaires d'ouverture :**
**Du lundi au vendredi :** 8h30 - 18h
**Jeudi :** jusqu'à 19h
**samedi :** jusqu'à 12h ■

# Vos partenaires
## au sein de l'école

### La directrice - le directeur

Chaque école est dirigée par un directeur ou une directrice qui peut être complètement ou partiellement déchargé(e) de cours. Vous pouvez donc le rencontrer pour lui faire part de vos difficultés et de celles de votre enfant. Il saura vous conseiller et vous orienter.

### L'enseignant

Chargé de la classe de votre enfant, il est votre interlocuteur privilégié. Vous devez le rencontrer dès que vous estimez que votre enfant a des difficultés. Des contacts assez fréquents sont utiles. La prise de rendez-vous se fait au moyen du cahier de correspondance.

### Le Conseil d'école

Tout parent ou responsable juridique de l'enfant peut se présenter aux élections du Conseil d'école, seul ou par l'intermédiaire d'une Association de Parents d'Élèves.

Le Conseil d'école a vocation à :
- voter le règlement intérieur chaque année ;
- émettre un avis sur le projet d'école ;
- donner son avis sur le fonctionnement de l'école, sur les activités périscolaires (en particulier l'aménagement du temps scolaire) ;
- veiller à la qualité de la restauration et de l'hygiène scolaire.

Présidé par le directeur, il est composé des enseignants, des parents élus, du Maire-Adjoint délégué à l'Éducation et d'un conseiller municipal, de l'Inspecteur de l'Éducation nationale, du médecin scolaire, du personnel du Réseau d'Aide Spécialisée.

### Élections aux Conseils d'école

Début octobre 2014, vous recevrez une enveloppe contenant les imprimés destinés à l'élection des représentants des parents d'élèves qui aura lieu vendredi 10 octobre 2014. Ceux qui seront élus représenteront tous les parents au Conseil d'école.

Vous pouvez, si vous le désirez, adhérer à une association de parents d'élèves. Leurs coordonnées figurent généralement sur le panneau d'affichage de l'école. ■

# L'accueil
## des enfants handicapés



**L'accueil des enfants handicapés ou présentant des difficultés d'apprentissage**

## L'inscription

Au moment de l'inscription scolaire, il est essentiel d'informer l'école ou l'établissement des besoins spécifiques de l'enfant, afin que l'accueil soit organisé dans les meilleures conditions.
La direction de l'école ou l'établissement de référence vous orientera vers l'enseignant référent pour la mise en place du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
L'enseignant référent est chargé :

- d'accueillir, informer et accompagner les parents dans leurs démarches ;
- de réunir et animer l'Équipe de Suivi de Scolarité (ESS) ;
- de veiller à la continuité et à la cohérence du projet de scolarisation.

L'enseignant référent :

- M^me^ Dominique Desanti
  **Tél. : 06 67 50 87 88 - Tél. : 01 40 93 45 12**
  (standard Inspection de circonscription)
  Du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
  **dominique.guillet-desanti@ac-versailles.fr**

## Les différents partenaires et dispositifs

**L'Inspecteur de l'A.S.H. (Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés)**

- M^me^ Chantal Zelmati
  **Tél. : 01 40 97 35 35** (Nanterre)
- M^me^ Marie Eybert
  **Tél. : 01 55 64 00 30** (Sèvres)

**La Maison Départementale des Personnes Handicapées**

- **Tél. : 01 41 91 92 50**

Les professionnels de la M.D.P.H. accueillent, écoutent, informent, conseillent les personnes handicapées et leur famille sur les prestations et droits auxquels elles peuvent prétendre.

- Section enfant
  **Tél. : 01 41 91 92 50**
  2, rue Rigault - 92016 Nanterre
  **mdph@mdph92.fr**

**Le réseau d'aides spécialisées d'Issy-les-Moulineaux**

Destiné aux enfants en difficulté ou en échec scolaire, sa mission est de prévenir les difficultés durables d'apprentissage et d'aider à leur dépassement.
Les interventions se font, au sein de l'école, sous forme d'aides à dominante pédagogique ou à dominante rééducative. Le réseau participe également aux projets d'intégration scolaire des enfants handicapés.

- Pôle Jules Ferry - école élémentaire
  1, rue Jules Ferry - **Tél. : 014 123 9037**
- Pôle Paul Bert - école maternelle
  18, rue Paul Bert - **Tél. : 014 123 9114**
- Pôle Épinettes - école élémentaire
  **Tél. : 014 123 9086 ou 014 123 9067**
- CCAS - Thomas Courant, référent Handicap
  **Tél. : 014 123 8655**

**Les classes spécialisées**
Ce dispositif départemental permet, par la diversité des formes de l'aide et de l'action pédagogique spécialisée, d'apporter aux besoins particuliers qu'appelle la scolarisation de certains élèves, les réponses les mieux adaptées. Il y est associé un service de soins en fonction des nécessités.

À l'école Voltaire, une classe d'Intégration Scolaire (CLIS) :
- CLIS1, troubles cognitifs.

Au collège, deux classes d'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS, ex-UPI) :
- Matisse, ULIS-TFC (troubles de fonctions cognitives) ;
- Victor Hugo ULIS-TFC (troubles de fonctions cognitives) ;

**Les aides humaines**
- L'auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) accompagne un enfant sur un temps déterminé dans sa scolarité en milieu ordinaire sur décision de la MDPH.
- Association SAIS 92 (Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation d'enfants handicapés) : collectif d'associations de parents d'enfants handicapés
  **Tél. : 01 49 01 37 26** (Nanterre)
  **sais92@wanadoo.fr**
  **www.sais92.fr** ■

*Accès handicapés à l'école de la Fontaine*

# L'organisation
## du temps scolaire, péri et extrascolaire

**Le nouvel emploi du temps applicable en septembre dans les écoles d'Issy**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 7h45 > 8h45 | Accueil | Accueil | Accueil | Accueil | Accueil |
| **8h45 > 11h45** | **Classe (3h)** | **Classe (3h)** | **Classe (3h)** | **Classe (3h)** | **Classe (3h)** |
| 11h45 > 13h30 | Pause déjeuner (1h45) | Pause déjeuner (1h45) | Pause déjeuner (1h45) | Pause déjeuner (1h45) | Pause déjeuner (1h45) |
| **13h30 > 15h45** | **Classe (2h15)** | **Classe (2h15)** | **Accueil de loisirs** | **Classe (2h15)** | **Classe(2h15)** |
| 15h45 > 18h30 | Temps périscolaire | Temps périscolaire | | Temps périscolaire | Temps périscolaire |

*Temps facultatif* *Temps obligatoire*

## Rentrée 2014 : tout comprendre sur la réforme des rythmes scolaires

Après plus de deux ans d'une large consultation de la communauté éducative par la Ville en lien avec le CLAVIM, au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer, un nouvel emploi du temps scolaire a été élaboré : il sera appliqué dès la rentrée de septembre dans toutes les écoles isséennes.

**Qu'est-ce qui change pour mes enfants ?**
- la classe commencera plus tôt, à 8h45
- l'après-midi de classe sera plus courte de 45 minutes : les enfants pourront quitter l'école dès 15h45
- la plage périscolaire sera plus longue l'après-midi : de 15h45 à 18h30 (contre 16h30-18h30 actuellement)
- les horaires des accueils du matin seront harmonisés en maternelle et en élémentaire (7h45-8h45 pour tous)
- la pause méridienne sera prolongée de 15 minutes (1h45 contre 1h30)
- le mercredi matin sera travaillé (3 heures de classe) jusqu'à 11h45
- le mercredi, il sera possible de quitter l'école à 11h45, ou à 13h30 (après le repas).

**Qui gère les temps périscolaires ?**
En école maternelle, ces temps sont pris en charge par le CLAVIM. En école élémentaire, ils sont pris en charge par le service de l'Éducation et l'Office Municipal des Sports. Ces activités sont facturées aux familles selon un pourcentage de son revenu (ou taux d'effort).

À noter que les inscriptions aux accueils du matin et du soir, aux temps de restauration et goûters pour toute l'année scolaire ainsi que les planifications aux activités périscolaires se font via le portail Téliss (lire aussi en page 20).

**L'organisation entre temps scolaire et périscolaire en maternelle** *(voir tableau ci-contre)*

**Principes généraux à retenir**
- Une transition en « douceur » avec l'école ;
- Des horaires de sorties calés sur les élémentaires avec la possibilité d'aller chercher les enfants 10 min. plus tôt (16h35/16h45 et 17h35/17h45) et une sortie supplémentaire à 17h10-17h15 ;
- Les enfants peuvent sortir à 16h35/45 en ayant déjà goûté ;

### L'organisation entre temps scolaire et périscolaire en maternelle

| 15h45 – 16h35 | | 16h45* – 17h35 | | 17h45 – 18h30 Sortie en continu |
|---|---|---|---|---|
| Transition école (15')<br>Espace de détente<br>(entre 15 et 25')<br>goûter (20')<br>2 services selon effectifs | | **« Accueil ludique et éducatif »**<br>espaces d'activités<br>et de détente (1h) | | Accueil du soir<br>espaces d'activités<br>et de détente (45') |

** Sortie possible entre 17h10 et 17h15*

### L'organisation entre temps scolaire et périscolaire en élémentaire

<table>
<tr><th colspan="2">15h45</th><th colspan="2">16h45</th><th>17h45 – 18h30<br>Sortie en continu</th></tr>
<tr><td>Pause<br>(15')</td><td>Études<br>ou ateliers courts (45')</td><td>Goûter<br>(15')</td><td>Ateliers courts<br>ou études<br>(45')</td><td rowspan="2">Accueil du soir</td></tr>
<tr><td colspan="2">Pause - goûter<br>(30')</td><td colspan="2">Activités longues<br>(1 à 2 fois par semaine - renouvelable<br>chaque trimestre) : 1h30</td></tr>
</table>

- Un accueil ludique et éducatif permet de développer des temps d'animation avec des groupes fixes (les enfants peuvent réaliser leurs activités jusqu'au bout sans être interrompus par leur horaire de sortie)
- Les animateurs respectent les rythmes des enfants en leur proposant une alternance adaptée entre activités ludiques, motrices, intellectuelles, et moments de pure détente. Guidés par l'animateur, les enfants participent à ces activités autour de 4 axes/espaces : éveil et découverte ; imaginaire et détente ; expression et communication ; partage et coopération.
- Le temps de l'accueil du soir (entre 17h45 et 18h30) est le prolongement du temps de l'Accueil ludique et éducatif, plus centré sur la détente. Les parents peuvent arriver « au fil de l'eau » et peuvent ponctuellement assister et participer à des activités mises en place pour leurs enfants.

**L'organisation entre temps scolaire et périscolaire en élémentaire** *(voir tableau ci-dessus)*

### Principes généraux à retenir

- Plusieurs sorties possibles : 15h45 / 16h45 / 17h45 sauf les jours où l'enfant suit une activité longue où seules deux sorties sont possibles : 15h45 ou 17h45 ;
- À compter de 17h45 : l'accueil du soir permet des sorties échelonnées ;
- Si un enfant sort à 16h45 :
  les parents choisissent d'inscrire leur enfant de 15h45 à 16h45 en atelier ou étude un ou plusieurs soirs de la semaine (ex : 2 jours atelier et 2 jours étude).
- Si un enfant sort à 17h45 ou après :
  Les parents inscrivent leur enfant durant la même soirée à un atelier et une étude ou à une activité longue.
- Dans tous les cas, il sera demandé aux parents de planifier leur semaine type sur un trimestre.

**Pour plus d'informations :**
**www.issy.com** ■

# Les activités
## périscolaires gérées par la Ville

La Ville propose des activités périscolaires dans l'ensemble de ses écoles, qui donnent une cohérence à la continuité entre le temps scolaire et périscolaire.

Le financement de ces activités tant en matériel qu'en personnel est assuré par la Ville. Chaque temps périscolaire est encadré par une équipe d'animateurs qualifiée.

Sont placés sous la responsabilité de la Ville :
- accueil du matin et du soir en élémentaire ;

*À noter que les accueils du matin et du soir en maternelle sont gérés par le CLAVIM.*
- études surveillées
- activités longues
- ateliers courts
- ateliers intégrés à Paul Bert élémentaire

**Le règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires est consultable sur www.issy.com.**

- **Accueils du matin et du soir en maternelle et élémentaire**
  Ces temps d'accueil permettent d'accueillir les enfants et d'adapter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école à l'emploi du temps des parents. Ils sont encadrés par des animateurs dirigés par un référent.

**Horaires identiques dans toutes les écoles :**
- **en maternelle (voir la brochure Enfance du CLAVIM) :** de 7h45 à 8h45 et de 15h45 à 18h30 ;
- **en élémentaire (organisation Ville) :** de 7h45 à 8h45 et de 15h45 à 18h30.

- **Études surveillées**
  Elles sont encadrées par les enseignants des écoles.

**Horaires identiques dans toutes les écoles élémentaires :** de 15h45 à 16h45 ou de 16h45 à 17h45.

- **Activités longues**

Chaque trimestre, les enfants peuvent fréquenter une à deux activités par semaine et découvrir ou pratiquer des disciplines dans les domaines sportifs, artistiques, culturels, scientifiques ou linguistiques. Ces activités ont lieu uniquement en élémentaire et sont encadrées par du personnel de la Ville qualifié ou des intervenants extérieurs qualifiés. Les activités longues se déroulent sur 10 séances (1 trimestre). Sur inscription.
**Horaires identiques dans toutes les écoles :** de 15h45 à 17h45

- **Ateliers courts**

Ils durent 45 minutes et s'inscrivent dans l'une de ces 4 thématiques :
- éveil et découverte
- expression et communication

# La restauration scolaire



- créativité et imaginaire
- partage et coopération

Ces ateliers, encadrés par du personnel qualifié, se déclinent en deux fois 5 séances par trimestre.
**Horaires identiques dans toutes les écoles élémentaires :** de 15h45 à 16h45 ou de 16h45 à 17h45

- **Ateliers intégrés à Paul Bert élémentaire**
  La Ville finance des intervenants extérieurs sur le temps scolaire. Il s'agit d'ateliers culturels. Ce travail avec les enseignants permet un apprentissage des fondamentaux de manière plus ludique.

## La restauration scolaire

Le contrat de restauration scolaire est confié, depuis le 30 août 2010, à la société de restauration Elior. Plus de 5 000 repas sont servis chaque jour sur 32 sites !
Le « temps du midi » est conçu comme un moment privilégié de la journée :

- détente ;
- convivialité ;
- développement des bonnes habitudes alimentaires et de l'autonomie de l'enfant.

Les repas servis comprennent quatre composantes et un buffet de rappel.
Ce moment de la journée est un temps de restauration et d'animation qui doit permettre à l'enfant de se détendre. En maternelle comme en élémentaire, des activités sont proposées selon l'âge des enfants, les locaux et les compétences spécifiques des animateurs. L'équipe d'animation est dirigée par un coordinateur.
**Horaires identiques dans toutes les écoles :** de 11h45 à 13h30

**Le règlement intérieur des restaurants scolaires est consultable sur www.issy.com.**

## La commission consultative de la restauration scolaire

Cette Commission, présidée par le Maire, comprenant des représentants des parents d'élèves et des Directeurs d'école, est chargée de donner des avis sur les différents aspects de la restauration.

Le rôle de la CCRS est d'éclairer ses membres sur les différents aspects et dossiers en lien avec la restauration scolaire et de permettre l'expression des usagers de ce service public.

## La commission des menus

Elle est composée de représentants de parents d'élèves, de directeurs d'école, de personnels des écoles, de représentants de la Ville et de la société de restauration.

Cette commission assure le suivi des repas scolaires. Elle examine la prestation fournie et détermine les menus servis aux enfants. Elle se réunit au minimum tous les 2 mois.

**Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les restaurants scolaires sur : www.issy.com** ■

# Les activités éducatives



## Le Sport à l'école

### L'EPS

L'Éducation Physique et Sportive (EPS) à l'école primaire fait partie intégrante des programmes scolaires fixés par l'Éducation nationale, à raison d'une à deux heures par classe chaque semaine. La municipalité met tout en œuvre et accentue les moyens afin de réaliser ces programmes. En effet, le Service des Sports met à disposition de chaque école des éducateurs sportifs territoriaux, en plus des infrastructures sportives et du matériel pédagogique.

### La pratique sportive périscolaire

L'Office Municipal des Sports est chargé de la mise en place et du suivi des activités physiques et sportives pour les enfants des écoles élémentaires et des collèges. Il met l'accent sur l'apprentissage moteur et les diverses acquisitions psychomotrices, mais aussi sur le développement du plaisir et du goût à la pratique sportive. La performance et les résultats ne sont pas considérés comme primordiaux dans ce contexte.

## Les Bibliothèques Centres Documentaires (BCD)

Toutes les écoles disposent d'un espace privilégié destiné à la lecture. Un partenariat actif avec les Médiathèques a permis la constitution de véritables bibliothèques dotées d'importants fonds documentaires, de fiction et de documents sonores. Les BCD sont utilisées sur le temps scolaire et périscolaire. Ainsi, le midi, les enfants qui le souhaitent sont invités par l'intervenant BCD à écouter une histoire ou se plonger tout simplement dans le plaisir de lire. L'après-midi, dans le cadre des ateliers courts, l'intervenant BCD propose aux enfants des activités autour des ressources de la BCD.

## Les Technologies de l'Information et de la Communication

Toutes les écoles bénéficient d'un accès à Internet à haut débit. Cette connexion a permis la mise en place de serveurs dans chaque école favorisant les travaux en réseau entre les élèves et les enseignants, ainsi qu'un filtrage des contenus Internet, condition nécessaire pour un usage maîtrisé.
Le nombre moyen de postes par classe s'élève à 2,5 en élémentaire et 1,5 en maternelle. Issy-les-Moulineaux met à disposition le matériel informatique des 32 écoles et groupes scolaires. Ce parc informatique a été entièrement renouvelé en 2010-2011. Toutes les classes disposent du système d'exploitation Windows 7 et de la suite Office 2007. Chaque classe de maternelle est équipée d'un PC en fond de classe et d'une imprimante noir et blanc. Deux PC en fond de classe et une imprimante noir et blanc sont disponibles dans chaque école élémentaire (soit 700 PC et 300 imprimantes).
À cet équipement s'additionnent 14 classes mobiles composées de 15 PC portables chacune, dont bénéficient les écoles élémentaires, ainsi que 16 PC portables, 12 TNI, 67 VNI et 9 classes mobiles d'iPad.

**Usage des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ou Vidéoprojecteurs numériques interactifs (VNI) :**
L'usage des TNI/VNI dans les écoles s'avère très pertinent pour les apprentissages. Les TNI/VNI peuvent également être couplés avec des tablettes (tablettes PC ou iPad) dans le cadre d'un apprentissage personnalisé des langues.

**Projet « École innovante » :**
L'école des Chartreux avait été sélectionnée en 2009 pour un projet international, initié par Microsoft, d'intégration des technologies numériques dans les usages pédagogiques. L'école est désormais une référence en matière d'usages innovants où la Ville poursuit des expérimentations TICE au service de la réussite des élèves.

**Tablettes tactiles :**
Une classe mobile de 15 iPad avait été prêtée l'an dernier à l'école des Chartreux. L'objectif de cette expérimentation était de rendre les élèves acteurs de leurs propres apprentissages en leur permettant d'apprendre à leur rythme sur des supports intuitifs. Les élèves ont ainsi pu surmonter certaines de leurs difficultés. L'utilisation simplifiée de ce matériel permet en effet aux enseignants de se focaliser sur les méthodes d'apprentissage à partir d'un contenu riche et facilement accessible par tous. L'expérimentation réussie de cette classe mobile d'iPad a conduit la Ville à équiper régulièrement ses écoles. En cette rentrée 2014, on comptera 9 classes d'iPad.

**ENT :**
La Ville a expérimenté un ENT (Espace Numérique de Travail) dans 25 de ses classes en 2011-2012. Cet outil a été généralisé à toutes les écoles à partir de septembre 2013. Il s'agit d'un point d'accès unique à un dispositif collaboratif et innovant à destination de tous les acteurs de la communauté éducative.

**Baladodiffusion :**
Toutes les écoles élémentaires de la Ville sont équipées en solution de baladodiffusion. Il s'agit d'une solution mobile d'apprentissage qui comprend 30 baladeurs MP4 et un ordinateur doté d'un logiciel pour créer et diffuser les contenus sur les baladeurs.

**Nouvelles écoles :**
Chaque classe des écoles des Ajoncs et Bords de Seine est équipée d'un VNI (Vidéoprojecteur Numérique Interactif). Une classe mobile d'iPad a également été allouée à ces écoles.

**Tous ces outils mis à disposition de toutes les écoles de la Ville s'inscrivent dans la continuité de l'utilisation des technologies dans le milieu scolaire.**

**Ces moyens informatiques constituent un réel levier à la modernisation de l'école afin de donner aux élèves les compétences-clés nécessaires au plein exercice de la citoyenneté dans un monde numérique.**

## Les langues vivantes

L'apprentissage d'une langue est obligatoire. Ce sont les enseignants qui, dans le cadre des programmes scolaires, dispensent cet apprentissage.

Par ailleurs, la Ville rétribue lorsque c'est nécessaire des intervenants extérieurs pour soutenir l'action de l'Éducation nationale. C'est ainsi que certains élèves bénéficient d'intervention en langues (allemand, chinois). La Ville a également fait le choix de développer les langues sur les temps périscolaires.

## Les classes d'environnement

Pour l'année scolaire 2014-2015, 30 classes d'environnement sont prévues. Elles sont organisées par la Ville en coordination avec l'Inspectrice de l'Éducation nationale et les enseignants volontaires.

Un SMS est systématiquement envoyé aux parents qui le souhaitent pour les informer du départ et de l'arrivée des enfants. ■

# Téliss (Télé-services d'Issy)

## Planifier et payer les activités périscolaires de vos enfants

TELISS est un portail de services dématérialisé, accessible sur issy.com, via les E-Services, qui permet aux parents de piloter les activités périscolaires et de loisirs de leurs enfants.

### Comment accéder au Portail ?

La création de votre compte s'effectue en mairie lors de l'inscription scolaire ou de l'adhésion au CLAVIM de votre enfant. Pour vous accompagner dans votre navigation, le dépliant « Mode d'Emploi » et la « Foire aux Questions » sont consultables en ligne dans la rubrique « Documents » de la page d'accueil du portail.

### Comment planifier la présence de mes enfants aux activités ?

Vous établissez un emploi du temps prévisionnel des activités de vos enfants (un formulaire papier est également disponible auprès de l'agent d'accueil de l'école). Le planning informe la Ville et le CLAVIM des ressources à mobiliser pour l'organisation d'une activité en fonction du nombre d'inscrits. Vous pouvez modifier ce planning jusqu'à la veille minuit, sauf pour les activités périscolaires du soir en élémentaire. Un appel quotidien des enfants présents est fait en classe et seules les prestations réellement consommées sont facturées. Pour les vacances scolaires : vous devez respecter un préavis et réaliser en ligne les inscriptions aux accueils de loisirs du CLAVIM.

**Nouveauté à la rentrée 2014 :** les activités périscolaires de 15h45 à 17h45 en élémentaire devront être planifiées au trimestre. Pour toute modification, une demande écrite devra être transmise à l'agent d'accueil de l'école et/ou à l'enseignant.

**Calendrier TELISS de la rentrée :**

- À partir du 25 août : ouverture des planifications aux accueils du matin et du soir en maternelle et en élémentaire, temps de restauration, goûter pour toute l'année scolaire.
- Semaine du 12 au 16 septembre : ouverture des planifications aux activités périscolaires élémentaires de 15h45 à 17h45 pour le 1er trimestre (du 29 septembre au 19 décembre).

### Comment payer sa facture ?

Conformément à l'article 13 du règlement de la restauration scolaire, au début de chaque mois, les familles reçoivent par voie dématérialisée (ou par courrier papier sur demande expresse), la facture des prestations consommées le mois précédent. Le titulaire d'un compte TELISS s'engage à payer sa facture avant la fin du mois de sa réception : soit par prélèvement automatique, soit par paiement en ligne sur le portail famille, soit directement au service éducation : en espèces, en chèque (à l'ordre du Trésor Public), en carte bleue, ou en chèque emploi service universel - CESU pour les activités éligibles.

### Une erreur sur votre facture ?

Les factures peuvent faire l'objet d'une contestation dans un délai de deux mois après la date d'émission. Pour les activités périscolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire) : adressez-vous à l'agent d'accueil de l'école de votre enfant avec votre facture.
Après vérification des listes d'appel, un remboursement interviendra sur la facture suivante.

# Le quotient familial

Si votre facture a été émise à tort, elle sera annulée. Pour les activités de loisirs (mercredis et vacances) : adressez-vous directement au CLAVIM.

## Comment payer sa facture après mise en recouvrement ?

Après relance, si le paiement n'est toujours pas effectué le 20 du mois suivant l'émission de la facture, le dossier sera envoyé au Trésor Public qui procédera au recouvrement par l'émission d'un avis des sommes à payer.

Dès lors, votre facture devra être réglée directement auprès du Trésor Public (7, mail Raymond Menand à Issy) :

- paiement en ligne par carte bancaire sur **www.issy.com** (rubrique E-Services/ Avis à payer du Trésor Public),
- paiement par correspondance : chèque à l'ordre du Trésor Public,
- paiement au guichet du Trésor Public : chèque, carte bancaire, espèces, CESU, de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

## Pourquoi calculer son quotient familial ?

Le service Éducation calcule votre quotient familial d'après vos ressources, ce qui permet de déterminer les tarifs des différentes prestations adaptés à vos revenus.
Un simulateur de tarifs est à votre disposition sur **www.issy.com**.

## Quand le faire calculer ?

Le quotient est calculé par année civile, entre novembre et décembre de l'année précédente au rez-de-chaussée du Centre Administratif Municipal.

Une information plus précise est diffusée début novembre à chaque famille dans le carnet de correspondance, par affichage dans les écoles et sur la page d'accueil du portail Téliss.

## Comment faire calculer son quotient familial ?

Vous devez vous munir des pièces justificatives originales suivantes :

**Situation familiale :**

- Livret de famille ou acte de naissance des enfants à charge

**Situation financière :**

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition des personnes composant le foyer
- L'attestation de paiement ou de non-paiement de la Caisse d'Allocation Familiale de moins de 3 mois (**www.caf.fr** ou guichet)

**Justificatifs de résidence :**

- Dernière taxe d'habitation (1 original + 1 photocopie) ou bail/titre de propriété pour les emménagements en cours d'année
- Pour les personnes hébergées : justificatifs de résidence de l'hébergeant (liste ci-dessus) + attestation sur l'honneur de l'hébergeant.

En cas de changement de situation professionnelle et/ou familiale, il vous appartiendra d'apporter toutes les pièces justificatives.
Une fois calculé, votre quotient sera valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.
**Les familles qui ne font pas calculer leur quotient se voient attribuer par défaut le quotient maximum, sans effet rétroactif possible.** ■

# Des structures
## de soutien à la parentalité

L'Espace Parent-Enfant

### L'Espace Parent-Enfant

Être parent est une belle aventure qui peut, parfois, être bousculée par des difficultés, petites ou grandes. L'Espace Parent-Enfant propose, dans une société où les repères et les modèles évoluent et se diversifient, des initiatives de soutien et de reconnaissance de la fonction parentale qui s'adressent aux parents d'enfants de tous âges. Ainsi, sont proposés :

**Un pôle entretiens avec :**

- Le lieu d'accueil et d'écoute
  Un lieu où parents, enfants, ou d'autres membres de la famille, viennent, ensemble ou séparément, pour parler de ce qui les préoccupe, de ce qui perturbe la vie familiale. Entretiens individuels ou familiaux avec des psychologues cliniciennes.
- Du temps pour son couple
  Un espace confidentiel pour les couples, où ils pourront, avec une conseillère conjugale, évoquer les ressentis, les questionnements, les espoirs et échanger et réfléchir aux solutions possibles.
- La médiation familiale
  Une médiatrice familiale accompagne les couples, séparés ou divorcés, ou en cours de séparation ou de divorce, pour aménager au mieux les intérêts de chacun (parents et enfants).

**Des rencontres collectives avec :**

- Le groupe de parents « Parlons-en ! »
  Neuf mardis dans l'année de 20h30 à 22h30. Inscription à l'année ou par trimestre.
- Les soirées-rencontres « La philo de l'éducation ».
- Les ateliers thématiques
  « Améliorer la qualité de la relation avec mon enfant », « Au vendredi des pères », « Initiation aux premiers secours enfants et nourrissons », « Chant prénatal ». Autant de thèmes qui permettent aux parents d'aborder les différents sujets proposés en s'appuyant sur les apports des intervenants et l'expérience des autres participants.
- Les conférences-débats
  Cette année, les deux cycles de conférences traiteront des regards croisés entre les parents et les enfants (petits ou adolescents). Les mardis de 20h30 à 22h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**Des animations**

Entre expositions, conférences, projections, spectacle, l'Espace Parent-Enfant vous invite à plusieurs reprises durant l'année.

**Espace Parent-Enfant**
**Renseignements et prises de rendez-vous**
60, rue du Général Leclerc
Tél. : 01 41 23 92 20
**espaceparent-enfant@ville-issy.fr**

Pour les petits de moins de 4 ans accompagnés par leurs parents, L'Aparté est un lieu de rencontre, de jeu et de parole dans un temps libre.
Chaque après-midi d'ouverture, deux accueillants sont présents pour recevoir enfants et adultes sans inscription préalable. Ouverture les lundis, mercredis et jeudis, de 14h30 à 18h30 et le 1er et le 3e samedi du mois, de 15h à 18h30.

**L'Aparté à l'Espace Andrée Chedid**
**60, rue du Général Leclerc** ■

# L'Espace Santé Jeunes

Espace santé jeunes
Issy-les-Moulineaux

## Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation

Il s'agit d'un lieu dédié exclusivement à la santé et au bien-être des jeunes âgés de 13 à 25 ans, conçu principalement pour eux, d'accès libre, gratuit, et garantissant confidentialité et anonymat. Les jeunes peuvent venir à l'Espace Santé Jeunes pour parler ou poser leurs questions sur des thématiques qui les préoccupent : difficultés relationnelles, angoisses, alimentation, estime de soi…

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- psychologue : professionnel à l'écoute de la personne qui s'interroge sur ses difficultés et son existence ;
- psychiatre : médecin spécialisé et professionnel de l'écoute traitant des troubles du comportement dont le jeune souffre et qui ne pourraient pas être soulagés uniquement par un psychologue
- diététicien(ne) : spécialiste de la nutrition, il conseille les personnes qui s'interrogent sur leur équilibre alimentaire pour que leur santé soit en harmonie avec leurs habitudes et leurs goûts ;
- socioesthéticienne : professionnelle des soins de beauté destinés à l'embellissement de l'apparence. Ces soins favorisent bien-être et détente et participent à la valorisation de l'image de soi ;
- infirmièr(e) : professionnel de la promotion de la santé, il accueille, écoute et met au service des jeunes ses connaissances en équilibre et hygiène de vie. Son objectif d'accompagnement est d'« apprendre à prendre soin de soi » et à informer des risques d'atteinte de la santé ;
- animateur(trice) santé : il gère et coordonne les animations internes de l'Espace Santé Jeunes (accueil, information, RDV, actions thématiques) et externes (interventions des professionnels de santé dans les structures éducatives, sociales et culturelles).

Outre les consultations individuelles avec les professionnels de santé, des animations thématiques autour de la santé et du bien-être sont réalisées en partenariat avec les structures éducatives sociales et culturelles.

**Renseignements :**
27 bis, avenue Victor Cresson
**Tél. : 014 123 8310**
Ouvert lundi, mercredi, vendredi de 10h à 18h

## Le Centre Municipal de Santé (CMS)

Le Parcours Santé Jeunes se compose de 3 consultations gratuites par an pour les 16/25 ans : une spécialisée en médecine adolescente, une de dépistage bucco dentaire et une avec un médecin gynécologue.

**Renseignements :**
27 bis, avenue Victor Cresson
**Tél. : 014 123 8300** ■

# L'accompagnement à la scolarité



## Le CLAVIM

Le CLAVIM propose un ensemble de formules d'aide scolaire, de la 6e à la terminale, pour accompagner et soutenir le jeune dans sa réussite scolaire, en relation avec ses parents. Pour choisir entre les différentes formules ce qui correspond le mieux aux besoins de votre enfant, n'hésitez pas à rencontrer les responsables de cette action dans les Maisons de Quartier, à l'Espace Jeunes Anne Frank, au Temps des Cerises ou au Centre Administratif Municipal.

**L'aide aux devoirs, de la 6e à la 3e**
Il s'agit pour les collégiens, en groupe de 4 à 5, de faire leurs devoirs dans un environnement studieux en présence d'animateurs.

**Le contrat d'aide scolaire, de la 6e à la terminale**
Le contrat d'aide scolaire consiste à favoriser la résolution d'une difficulté rencontrée par le jeune en formulant un objectif précis à atteindre. Par exemple, maîtriser les techniques de la dissertation. Il est élaboré dans plusieurs disciplines (français, mathématiques, anglais) entre le jeune, l'animateur et le référent de l'action, et ne peut excéder une période de trois mois pour sa réalisation. Ce contrat est individualisé et personnalisé.

**Pendant les vacances scolaires**
Le CLAVIM propose des stages ciblés sur les matières principales (mathématiques, français, anglais, physique-chimie, histoire-géo) de la 6e à la terminale.
Des intervenants spécialisés permettent des approches complémentaires et adaptées.

**L'Espace Jeunes Anne Frank**
Outre un accompagnement individualisé d'aide scolaire, l'Espace Jeunes guide les jeunes de 11 à 25 ans dans leurs projets tant personnels que professionnels, à travers la bourse de l'aventure, le relais baby sitting, l'opération jobs d'été, etc.
**Facebook/EspaceJeunesIssy**

**La philo à l'écran, pour les terminales**
En partenariat avec le lycée Ionesco, chaque projection est suivie d'une conversation guidée avec un philosophe. En disposant des citations et des textes qui feront l'objet de la conversation, les spectateurs reviennent sur le déroulé du film où les images de cinéma rencontrent le dialogue philosophique à la Halle des Épinettes (45/47, rue de l'Égalité. Tél. : 01 46 38 21 05)

**La philo en atelier pour les jeunes dès 16 ans**
Un mercredi par mois, de 19h30 à 21h30, des ateliers pour échanger, découvrir et argumenter proposés par Thomas Adam-Garnung, diplômé de philosophie, d'arts plastiques, metteur en scène et professeur de théâtre. Entrée libre à l'Atelier Janusz Korczak (14 rue du Chevalier de la Barre. Tél. : 01 41 23 86 10).

**Le livret de compétences, pour les collégiens**
Il permet aux élèves volontaires de recevoir une attestation de compétences démontrées lors de leurs activités périscolaires au collège ou extra-scolaires.
Coordonné par le CLAVIM, ce dispositif s'étend aux activités de nombreuses associations (hors aide scolaire). Véritable complément au livret scolaire, il permet de mettre en valeur ses points forts.
**livretdecompetences@ville-issy.fr**

**Contacts :**

- Maison des Hauts d'Issy :
  16, rue de l'Abbé Derry
  **Tél. : 014 123 9000**
- Maison de la Ferme :
  31/33, rue du Docteur Lombard
  **Tél. : 01 45 29 28 65**
- Maison des Épinettes :
  Impasse des 4 vents
  **Tél. : 01 46 42 91 27**
- Maison des Îles :
  53, avenue du Bas Meudon
  **Tél. : 01 46 44 12 08**
- Maison du Val de Seine :
  13, rue Maurice Berteaux
  **Tél. : 01 46 48 98 19**
- Maison de Corentin Celton :
  10, rue Henri Mayer
  **Tél. : 01 47 65 06 87**
- Maisons d'Issy
  47, rue du général Leclerc
  **Tél. : 014 123 86 10**
- Espace Jeunes Anne Frank
  15, rue Diderot
  **Tél. : 014 123 83 50**
- Le Temps des Cerises
  90/98, promenade du Verger
  **Tél. : 01 41 23 84 00**
  **www.issy.com/letempsdescerises**

*Le Temps des Cerises au Fort d'Issy*

## L'ASTI

L'ASTI propose un accompagnement scolaire aux élèves du primaire et aux jeunes de la 6e à la terminale. Un contrat d'engagement est conclu entre le jeune, l'association et les parents. Un lien étroit s'établit avec les familles et les institutions scolaires.

**Objectifs :**

- permettre à chacun de réussir sa scolarité ;
- combler les lacunes et renforcer les acquis ;
- aider à apprendre mieux (méthodologie) ;
- soutenir, valoriser et redonner confiance ;
- donner le goût du travail bien fait et le désir d'apprendre.

Les intervenants bénévoles sont qualifiés dans chacune des matières : étudiants de 2e et 3e cycle, ingénieurs, enseignants à la retraite…

**Organisation :**

**Pour le public du primaire :**
accompagnement renforcé et par matière (1 adulte par enfant), les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 à l'AGORA.

**Pour les collégiens et les lycéens :**

- Aide au devoir : les jeunes bénéficient d'une aide dans les matières souhaitées. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h à l'AGORA
- Accompagnement renforcé par matière avec un bénévole, mercredi de 14h à 17h30 (en supplément pour les premières et terminales) à l'AGORA

**Renseignements :**
AGORA - 14, rue Paul Bert - de 9h30 à 18h
**Tél. : 01 41 90 90 31 - www.asti-issy.org**
Inscriptions toute l'année selon les places disponibles. ■

# L'accompagnement à la scolarité



## L'Espace Icare

Située au cœur du quartier Corentin Celton/les Varennes, l'association propose un accompagnement à la scolarité. Il s'agit de renforcer le désir d'apprendre et d'améliorer l'efficacité des méthodes de travail en proposant un encadrement éducatif et des outils adaptés.
L'activité, encadrée par une coordinatrice professionnelle, est assurée par une équipe d'accompagnateurs bénévoles, adhérant tous au projet éducatif et culturel développé par l'Espace Icare. L'accompagnement à la scolarité est proposé sous diverses formes en fonction du niveau de l'enfant.

- **Aide aux devoirs pour les jeunes scolarisés au collège :**
  les accompagnateurs aident les collégiens en séance collective (un adulte pour 3 à 4 jeunes), à faire leurs devoirs, leur apportent des notions complémentaires, leur donnent des méthodes de travail et d'organisation. Les jeunes bénéficient de l'activité une à deux fois par semaine.
  Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 17h à 18h30.

- **Soutien approfondi pour les lycéens :**
  les jeunes sont aidés individuellement ou par petits groupes de même niveau dans la ou les matières où ils rencontrent des difficultés. Des séances de deux heures ont lieu une fois par semaine selon les disponibilités du jeune et de l'accompagnateur.

- **Préparation aux examens :**
  préparation aux oraux par les techniques d'expression théâtrale, semaine intensive révision brevet des collèges.

- **Stages d'approfondissement :**
  l'Espace Icare propose d'accompagner les jeunes de manière intensive pendant les vacances scolaires.

31, boulevard Gambetta
**Tél. : 01 40 93 44 50**

**Renseignements :**
Geneviève de Lorgeril, coordinatrice des bénévoles et de la formation
**secteurjeune@espace-icare.com**

Lire aussi en page 31 ■

# Les loisirs

## Le CLAVIM

### Les accueils de loisirs 2/11 ans

Les accueils de loisirs sont aménagés pour recevoir dans des lieux équipés les enfants de 2 ans et demi à 11 ans. Des activités adaptées à chaque tranche d'âge sont proposées par les équipes d'encadrement et des sorties sont régulièrement organisées à l'extérieur. Des ateliers de découverte sont organisés le mercredi. Chaque centre est dirigé par un responsable, entouré d'une équipe référente. Ouverture le mercredi après-midi durant l'année et pendant les vacances scolaires, à la journée et à la demi-journée.

### L'Espace Loisirs 11/15 ans

**Le Club 11/14 ans**

Il accueille les jeunes durant les vacances scolaires, de 8h30 à 17h pour des activités variées.

**Les ateliers des Maisons d'Issy**

Des loisirs variés (danse, anglais, arts plastiques, BD, théâtre, etc.) pour les enfants dès 3 ans et les jeunes dès 10 ans dans les maisons de quartier.

**Les vacances et week-ends**

Tout au long de l'année, le CLAVIM propose des séjours flash, des week-ends, des stages, des journées et des après-midi loisirs.

### Les séjours de vacances

Des séjours de vacances sont proposés à tous les Isséens, de 6 à 17 ans. Les formules : séjours flash, séjours de vacances traditionnels multi-activités, séjours linguistiques, séjours itinérants.

**Renseignements et inscriptions**

47, rue du général Leclerc

**Tél. : 014 123 8600**

clavim@ville-issy.fr ■

## L'Office Municipal des Sports

### Le bébé gym

Les activités « bébé gym » s'adressent aux enfants isséens de 2 et 3 ans.

Par la pratique de jeux de ballon, de jeux d'opposition et de parcours gymniques, elles favorisent l'éveil corporel et le développement psychomoteur de l'enfant.

**Renseignements au 014 123 8325**

### Le Centre de Découverte Sportive

Le CDS propose aux enfants de moyenne et grande sections de maternelle, différentes familles d'activités sportives : activités athlétiques, activités gymniques, jeux pré-sportifs, jeux d'opposition, jeux de coopération, activités du cirque, jeux de raquettes.

Les enfants pratiquent 2 activités différentes pendant un cycle de 6 semaines (hors vacances scolaires).

**Renseignements au 014 123 8325**

### L'École d'Initiation Sportive

L'EIS propose aux enfants (6/11 ans) un large éventail d'activités sportives qui leur permet de s'initier, de développer leur goût du sport et de faciliter leur choix et ainsi favoriser leur envie de s'intégrer dans des clubs sportifs.

Encadrés par groupe de 12 à 14, les enfants pratiquent des activités différentes pendant un cycle de 6 semaines, tous les mercredis (hors vacances scolaires).

**Renseignements au 014 123 8325** ■

# Les loisirs

## Le Conservatoire Niedermeyer

Au sein du conservatoire, 63 professeurs dispensent l'enseignement de la musique et de la danse à plus de 1 400 élèves, dans une quarantaine de disciplines. Des classes à horaires aménagés de la 6e à la 3e, permettent de concilier des études musicales avec une scolarité traditionnelle. Cet enseignement spécifique est prodigué aux collèges Matisse et Mandel. À partir de 18 ans, une section adulte est consacrée à la pratique amateur de la musique et de la danse.

**Renseignements :**
**Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse**
11-13, rue Danton, Mail Raymond Menand
**Tél. : 01 41 09 99 30**
**crd-issy@agglo-gpso.fr**
**Horaires (sauf vacances scolaires) :**
**Du lundi au vendredi :** 9h - 20h
**Samedi :** 9h - 18h

### Disciplines enseignées :

**Cordes :** violon, alto, violoncelle, contrebasse.
**Vents :** flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba.
**Instruments polyphoniques :** accordéon, guitare, harpe, orgue, piano, piano jazz, accompagnement piano.
**Musique vocale :** chant lyrique, chant choral.
**Musique ancienne :** flûte à bec, clavecin, viole de gambe, traverso.
**Percussions :** batterie, percussions.
**Culture musicale :** orchestration, formation musicale (niveau supérieur), harmonie au clavier, préparation à l'option musique du baccalauréat, analyse, accompagnement, écriture (harmonie, contrepoint, fugue), histoire de la musique, orchestration et musique à l'image.
**Danse :** danse classique, danse contemporaine, danse jazz, cycle de danse thérapie.
**Activités collectives :** musique de chambre, orchestre à cordes, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique et orchestre baroque. ■

## Les Arcades

Les Arcades, ont une double mission : celle de proposer plus d'une quarantaine d'ateliers d'arts plastiques ouverts à tous les publics dès 6 ans et celle de préparer des bacheliers aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art. Du dessin à la peinture, de l'aquarelle à la couleur, du graphisme à l'image, du modelage à la céramique, chaque atelier est conduit selon un projet pédagogique proposé par le professeur en début d'année. Au-delà de ces missions, les Arcades participent activement à la vie culturelle isséenne. Chaque année sont organisés des présentations des travaux des ateliers et un cycle de conférences mensuel qui permet de mieux s'informer sur les enjeux de la création artistique d'hier et d'aujourd'hui. Les Arcades disposent d'un Centre de ressources spécialisé en art moderne et contemporain ouvert à tous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.
L'inscription des nouveaux adhérents se fait lors du forum de rentrée début septembre.

**Renseignements :**
52-54, boulevard Gallieni
**Tél. : 014 123 9050**
**lesarcades@ville-issy.fr**
**www.issy.com**
**Horaires de l'administration :**
**Du lundi au vendredi :** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ■

## Les Médiathèques

www.issy.com/mediatheques
www.facebook.com/issymediatheques
De très nombreux livres, albums, BD et revues sont disponibles pour votre enfant dans les Médiathèques. Pour les mineurs habitant Issy ou Grand Paris Seine Ouest, une inscription gratuite permet d'emprunter ces imprimés ainsi que les CD jeunesse. Pour l'inscription payante, sont également disponibles des DVD et méthodes de langues. Les Médiathèques proposent des postes informatiques adaptés aux enfants (contenus multimédias ludo-éducatifs). De nombreuses animations sont organisées: lectures d'albums, comptines pour les tout-petits, projections de films d'animation jeunesse, expositions d'illustrateurs, spectacles, concerts… retrouvez le programme dans le journal Point d'Appui. De plus, la Médiathèque centre-ville organise le mercredi des cours de chinois (pour les élèves du CE2 à la 5e) et de japonais (du CE2 à la 3e). Enfin, la Médiathèque des Chartreux propose régulièrement pour les enfants des ateliers de sensibilisation aux langues (italien, espagnol, arabe).

**Renseignements:**
**Médiathèque centre-ville**
33, rue du Gouverneur Général Éboué
**Tél.: 014 123 8069**
**Horaires d'ouverture au public:**
**Mardi:** 13h - 21h
**Mercredi:** 10h - 19h
**Jeudi et vendredi:** 13h - 19h
**Samedi et dimanche:** 10h30 - 18h

**Renseignements:**
**Médiathèque des Chartreux**
2, rue du Clos Munier /
249, quai de la Bataille de Stalingrad
**Tél.: 014 123 8162**
**Horaires d'ouverture au public:**
**Mardi, jeudi et vendredi:** 13h - 19h
**Mercredi:** 10h - 19h
**Samedi et dimanche:**
10h30 - 18h ■

**Renseignements:**
**Médiathèque du Temps des Cerises**
90-98, promenade du Verger
**Tél.: 01 41 23 84 01**
**Horaires d'ouverture au public:**
**Mardi, mercredi et vendredi:** 14h-19h
**Samedi:** 11h-19h
**Dimanche:** 14h-19h

## Le Cube

Le Cube est un centre de création numérique ouvert à tous. Il propose depuis 2001 des initiations et formations au multimédia, des événements réguliers présentant la diversité des arts numériques et soutient la création à travers ses résidences d'artistes. Tout au long de l'année, chacun peut ainsi suivre des initiations, formations et ateliers multimédias spécialement adaptés à son niveau: environnement informatique, photo et vidéo numériques, animation multimédia, retouche d'images, création de pages Internet, réalisation de projet personnel ou associatif… La programmation pour le jeune public propose également de nombreuses activités adaptées à chaque tranche d'âge.

**Renseignements:**
**Le Cube**
Centre de création numérique
20, cours Saint-Vincent
**Tél.: 01 58 88 3000**
www.lecube.com
**Horaires d'ouverture au public:**
**Du mardi au samedi:** 12h - 19h
**Nocturnes mardi et jeudi** jusqu'à 21h

# Les loisirs



## Activités enfants et ados

- Pour les ados (11-15 ans): ateliers prototypage d'applis, graphisme, typographie collaborative, Bd numérique, film en stop motion…
- Pour les enfants (3-11 ans): Ateliers Souriceaux (3-5 ans), Cube Factory (6-11 ans), atelier création de jeux vidéo, etc. ■

## L'Espace Ludique Marcel Aymé

Ouvert depuis 2010, cet équipement culturel de 350 m², entièrement dédié au jeu, repose sur un concept innovant conçu conjointement par la ludothèque et le CLAVIM. Enfants, adultes et collectivités peuvent y trouver toutes sortes de jeux: jouets traditionnels, jeux de construction, de société, vidéos, en réseau… L'Espace propose aussi sur place toutes sortes d'activités: des tournois, des tests de prototypes, des rencontres avec des auteurs, des initiations aux jeux de figurines, des animations… Des créneaux spécifiques sont réservés aux projets scolaires (nous contacter).

**Renseignements:**
15, allée Sainte-Lucie
**Tél.: 014 123 8160 -** www.issy.com
**Horaires d'ouverture au public:**
**Mardi, jeudi et vendredi:** 15h30 - 18h30
**Mercredi et samedi:**
10h - 12h30/14h30 - 18h30
**Dimanche:** 10h - 12h30
**Ouvertures spécifiques:**
**Jeudi:** P'tilud (3 ans) 9h30 - 11h30
**Dimanche:** jeux de société 14h30 - 17h30
**3e vendredi du mois:** soirée jeux à 20h30

Adhésion familiale et individuelle annuelle. ■

## La Ludothèque

Cette structure culturelle entièrement dédiée au jeu accueille tous les publics. Bébés, enfants, adolescents et adultes se livrent à leurs activités ludiques favorites dans des espaces spécialement aménagés. Plus de 6 700 jeux et jouets sont à découvrir sur place ou à emprunter. De nombreuses animations et tournois sont organisés chaque année.
Accueil des collectivités (crèches, écoles…).

**Renseignements:**
18, rue de l'Abbé Derry
**Tél.: 014 123 8150 -** www.issy.com
**Horaires d'ouverture au public:**
**Mardi:** 15h30 - 18h30
**Mercredi:** 10h - 12h30/14h30 - 18h30
**Vendredi:** 15h30 - 18h30
**Samedi:** 10h - 12h30/14h30 - 18h30
**1er samedi du mois:** soirée jeux à 20h30

Adhésion familiale et individuelle annuelle. ■

## Le Ciné d'Issy

Séances régulières pour le jeune public avec les cycles « Ciné-Primaire », « Collège au Cinéma », « Ciné Goûter ». Salle climatisée et son dolby stéréo numérique SRD.

**Renseignements:**
**Auditorium**
11-13, rue Danton, Mail Raymond Menand
**Tél.: 01 46 62 97 05**
www.cinedissy.com ■

## L'Espace Icare

L'Espace Icare propose, en partenariat avec la Ville, un lieu de culture, de rencontre et d'insertion ouvert à tous les publics. La découverte, l'apprentissage, le soutien à toute forme de création artistique, la diffusion culturelle mais aussi l'échange et l'aide à la réalisation de projets spécifiques sont les principales missions de l'Espace Icare dans ses 5 domaines de compétence :

- les activités de loisirs ;
- la jeunesse ;
- la formation et l'insertion ;
- les manifestations culturelles ;
- les actions en direction des personnes en situation de handicap.

### Les Activités de loisirs

L'Espace Icare propose des activités de loisirs pour tous à partir de 3 ans : activités d'expression artistiques, musicales et sportives, toutes encadrées par des professionnels, artistes plasticiens, musiciens, comédiens, danseurs et éducateurs sportifs.

### La Jeunesse

Le Secteur Jeunesse propose un accompagnement à la scolarité pour les collégiens et les lycéens. En parallèle, des projets de création artistique autour de l'image (réalisation de courts-métrages), des arts visuels et d'autres disciplines sont réalisés avec des jeunes au cours de l'année.

### La Formation pour adultes

Fortement engagé dans la formation et l'insertion depuis plus de trente ans, l'Espace Icare est un lieu référence dans le sud des Hauts-de-Seine.

De nombreuses actions sont proposées soit dans un cadre intensif avec différents partenaires publics, soit dans un cadre extensif.

### Les manifestations culturelles

L'Espace Icare est un lieu de diffusion et de soutien à la création (musique, théâtre, danse, spectacles jeune public, expositions d'art contemporain et de photographie), en particulier pour les jeunes artistes. Il participe également à différentes manifestations nationales ou locales.

### Les actions en direction des personnes en situation de handicap

Avec le soutien de la Ville, l'Espace Icare est devenu un pôle de référence pour développer une politique d'accueil et favoriser différentes initiatives locales en direction des personnes en situation de handicap. Ainsi, l'Espace Icare favorise l'accès à tous sur l'ensemble des ateliers de loisirs culturels et sportifs. Parallèlement à cette politique d'accessibilité, l'Espace Icare propose également des activités spécifiques à des groupes constitués (cirque, poterie, théâtre, informatique…).

**Renseignements :**
31, boulevard Gambetta
**Tél. : 01 40 93 44 50**
**infos@espace-icare.com**
**www.espace-icare.com**
**Horaires d'ouverture au public :**
**Lundi au vendredi :** 9h-21h
**Le samedi :** 10h-12h et 14h-18h
**Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi :** 10h-18h

Lire aussi en page 26 ■

# Les loisirs

## Le Musée Français de la Carte à Jouer & Galerie d'Histoire de la Ville

Le Musée propose un voyage dans le monde des cartes à jouer, du XVe au XXe siècle, une présentation de l'histoire de la Ville et un espace d'exposition temporaire. Le Musée prévoit des animations pour les adultes et les enfants :

- anniversaires (12 enfants maximum), visite, atelier, goûter, sur réservation ;
- visites et ateliers pour les groupes scolaires et les centres de loisirs : du mardi au vendredi sur rendez-vous ;
- spectacle de magie : 2e et 4e dimanche du mois de 15h à 16h, entrée libre avec le ticket d'entrée du Musée ;

**Renseignements :**
16, rue Auguste Gervais - **Tél. : 014 123 8360**
**www.issy.com/musee**
**http://boutique.musee-issy.fr**

**Horaires d'ouverture au public :**
**Du mercredi au vendredi :** 11h-17h
**Samedi et dimanche :** 14h-18h
**En juillet, du mercredi au dimanche :** 13h-18h
**Fermé en août**

**Centre de documentation :**
**Ouverture : 11h-12h30 et 14h-18h**
**Accès libre le mercredi**
**Sur rendez-vous : mardi, jeudi et vendredi (juillet : 14h-18h. Fermé le samedi. Fermé en août)**
**Horaires des bureaux :**
**Lundi au vendredi :** 9h-12h30 et 14h-18h ■

## Kino

Atelier de Cinéma d'animation. Découverte des principes de l'image animée par le biais de la fabrication d'objets « magiques » et technologiques : flipbooks, traumatoscopes et praxinoscopes. Réalisation de films d'animation image par image avec différentes techniques : dessin sur papier, animation de silhouettes, papier découpé, dessin sous la caméra, peinture et sable animé sur plaque de verre éclairée, pâte à modeler, pixilation… Les participants élaborent leur scénario, fabriquent leurs décors et leurs personnages, tournent leurs images, enregistrent les voix et les bruitages, puis assemblent le tout au montage.
**Ateliers libres :** de 13h à 19h
**Ateliers enfants :**
**Mardi :** de 17h à 19h / **Mercredi :** de 14h à 16h ; de 16h à 18h / **Samedi :** de 15h à 17h
**Vacances scolaires :** de 10h à 12h ; de 14h à 17h
Rencontres mensuelles avec les artistes de cinéma d'animation autour du court-métrage.
Arche 21, Les Arches d'Issy, place Léon Blum
**Tel : 01 46 45 56 15**
Facebook : **Kino animation**
Mail : **kino.issy@gmail.com**

### Ateliers enfants

Le mardi de 17h à 19h, le mercredi de 14h à 16h et de 16h à 18h. Ateliers vacances scolaires : de 10h à 12h et de 14h à 17h.

### Ateliers ados et adultes

Le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30, le samedi de 10h à 12h30.

### Ateliers libre adultes

Le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 18h, le samedi de 14h à 18h.

### Rencontres mensuelles

« Autour du cinéma d'animation ».

### Festival « J'anime le monde »

Le dernier samedi de juin.

**Renseignements :**
Arche 21, boulevard Garibaldi -
**Tél. : 01 46 45 56 15 - kino.issy@gmail.com**
Facebook : Kino animation ■

# Issy.com : toujours un temps d'avance !

## Restons connectés

**Issy-les-Moulineaux**

www.issy.com

André Santini
Ancien Ministre
Député des Hauts-de-Seine
Maire d'Issy-les-Moulineaux

Telis

Télé-services d'Issy

# INSCRIVEZ-VOUS !

**Pour réserver les activités de vos enfants**

Issy-les-Moulineaux

**www.issy.com, rubrique e-services**

**André SANTINI**
Ancien Ministre
Député des Hauts-de-Seine
Maire d'Issy-les-Moulineaux